

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le mardi 3 juillet 2018 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire du 16 Principale nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Mesdames Christianne Cloutier, Marilyn Brunet, Messieurs Serge Lafontaine, Michel Dénommé, Claude Desjardins et Ward O'Connor.

Autres présences; Marie-Paule Gosselin, Pierrette Lapratte, Marc Émond et Denis St-Jacques.

Madame Alexandra Désabrais, exerce les fonctions de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin, maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

MOMENT DE RÉFLEXION

2018-07-153; LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant à :

6.04; Ajout signataire pour les emprunts bancaire

Adoptée à l'unanimité

2018-07-154; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 4 JUIN 2018

Monsieur le maire a mis son droit de veto.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-155; ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2018

Proposé par le conseiller Michel Dénommé et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-156; ADOPTION DES COMPTES ACQUITTÉS ET DES
COMPTES FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE**

Madame Marilyn Brunet propose et il est résolu que les listes de comptes et chèques suivants soient approuvées telles que présentées.

Salaires payés par dépôt direct; périodes du 27-05 au 22-06-2018 pour un montant de 15 229.57 \$

Comptes payés durant le mois pour un montant de 13 500.22 \$
Comptes fournisseurs à payer pour un montant de 43 748.81 \$

Paiements et frais pris à même le compte bancaire durant le mois de juin pour un montant de 6 572.52 \$.

Certificat de disponibilité

Je soussignée Alexandra Désabrais, directrice générale adjointe/secrétaire trésorière adjointe par intérim de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-devant sont engagées.

Alexandra Désabrais
Directrice générale adjointe

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-157; INVITATION TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION
SANTÉ VALLÉE DE LA GATINEAU ET LE CENTRE
D'INTERPRÉTATION**

CONSIDÉRANT QUE la fondation santé de la Vallée de la Gatineau et le centre d'interprétation recueille des fonds pour des besoins spécifiques lors de traitements de chimiothérapie ou radiothérapie et pour le traitement d'archives photographique et au fonctionnement du centre.

CONSIDÉRANT QU'ils organisent un tournoi de golf bénéfice conjoint.

CONSIDÉRANT QU'ils demandent une participation pour le golf, le souper ou en dons.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu d'acheter une paire de billet pour le souper au coût de 100 \$ et de faire tirer la paire de billet à un contribuable de la municipalité qui peut être présent lors du souper du 22 août prochain.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-158; APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES
MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE
DE PERMETTRE LES SUBVENTIONS MUNICIPALES
DANS LE BUT DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Déléage demande l'appui des municipalités.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton trouve important les revendications mentionnées par la municipalité de Déléage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu d'appuyer la municipalité de Déléage leur demande au Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire de permettre les subventions municipales dans le but de favoriser le développement.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-159; DEMANDE FINANCIÈRE POUR L'ÉTUDE DE
CONTAMINATION DU SOL DU PROJET DU CENTRE
MULTISERVICES

CONSIDÉRANT QUE le projet centre multiservices aimerait changer l'emplacement de celui-ci au 20, rue Principale Nord.

CONSIDÉRANT QUE le projet centre multiservices nous demande une contribution financière pour l'étude de contamination du sol.

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt de 99 000 \$ de la municipalité n'est plus nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de mandater le service de génie civil de la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour effectuer l'étude de contamination du sol au frais de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-160; ABOLITION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

CONSIDÉRANT QUE le projet de centre multiservices a changé le site d'emplacement de celui-ci au 20, rue Principale Nord.

CONSIDÉRANT QUE le centre multiservices n'aura plus les mêmes obligations à effectuer sur ce nouveau site.

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt de 99 000 \$ ne sera plus nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu d'abolir le règlement d'emprunt # 2017-76 ainsi qu'une copie de cette résolution soit envoyée au Ministère des affaires municipales et occupation du territoire afin que cet emprunt soit abrogé.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-161; AUDITION CNESST À REPORTER

Proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de mandater notre firme d'avocat afin d'envoyer une demande de report d'audition concernant le dossier de CNESST # 662077 qui aurait lieu le 25 juillet 2018 à Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-162; ACHAT DE BILLET DE TIRAGE DE LA PAROISSE
L'ASSOMPTION DE MARIE**

Proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'acheter un billet de tirage pour la paroisse l'Assomption de Marie au coût de 100 \$.

Monsieur le conseiller Ward O'Connor se retire de la discussion pour apparence de conflit d'intérêts.

Adoptée à l'unanimité

**2018-07-163; MODIFICATION DES SIGNATAIRES POUR LA
BANQUE NATIONALE**

CONSIDÉRANT QUE l'absence indéterminée de la directrice générale.

CONSIDÉRANT QUE présentement, il n'y a aucun officier municipal autorisé pour la signature des documents de la banque ainsi que pour les documents relatifs aux emprunts.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu de retirer Madame Liliane Crytes temporairement et d'autoriser Madame Alexandra Désabrais à signer tous documents de la Banque incluant les documents relatifs aux emprunts.

Adoptée à l'unanimité

2018-07-164; LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 40 la conseillère Marilyn Brunet propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

Alain Fortin
Maire

Alexandra Désabrais
Directrice générale
ajointe